

Protéger la Flottille pour Gaza : la France doit agir maintenant

Dans la nuit du 23 au 24 septembre, des bateaux de la Global Sumud Flotilla en route pacifiquement vers Gaza ont été pris pour cibles par des drones, avec des explosions et brouillages signalés au sud de la Crète. Selon de multiples témoins et médias internationaux ayant rapporté ces faits, si aucune victime n'est à déplorer, l'intimidation est manifeste.

Le groupe Écologiste et Social condamne avec la plus grande fermeté ces attaques qui exigent, par leur gravité, une réponse immédiate de la communauté internationale.

Nous rappelons que naviguer en haute mer pour acheminer une aide humanitaire n'est pas illégal. Ce qui l'est, c'est le blocus naval imposé à Gaza, qui entrave l'accès de la population civile à l'aide et a déjà été dénoncé par des experts onusiens : toute tentative de blocage de la flottille constituerait une grave violation du droit international et des principes humanitaires.



Les derniers mois ont d'ores et déjà vu des attaques répétées contre des missions civiles (Conscience en mai, Madleen en juin, Handala en juillet), dans ou proche des eaux internationales.

Le Groupe Écologiste et Social appelle à ce que les autorités françaises condamnent fermement ces attaques et demande au Président de la République une action immédiate. A l'image d'autres pays européens, la France doit assurer pleinement la sécurité de ses ressortissants et exiger la protection de la flottille par la communauté internationale qui doit garantir son passage sûr et faire cesser immédiatement les menaces qui pèsent sur des civils.

À Gaza, la catastrophe humanitaire s'inscrit dans la dynamique d'un crime de génocide que nous dénonçons depuis des mois ; empêcher l'aide de parvenir aux civils ne fait qu'aggraver l'horreur. La France ne peut rester silencieuse alors même que plus de quarante de nos concitoyens sont à bord de ces flottilles.